



# Appel à un rassemblement le 14 octobre 2017 à 16h00 devant la mairie de Paris

Le collectif « Vive l'APL » réunissant 64 organisations dont la CNL, demande le retrait du décret sur la baisse de l'APL, qui frappe les locataires les plus modestes. Il est lancé un appel à un rassemblement devant les mairies le samedi 14 octobre.

**La Fédération CNL de Seine Saint Denis sera présente devant la mairie de Paris avec son matériel habituel : camionnette, drapeaux ballons, ponchos... Nous appelons les militants, les adhérents à venir nous rejoindre nombreux. Rendez-vous dès 15h15 sur place.**

Pour information, le décret d'application de la baisse des APL est sorti et il en découle ce qui suit : les aides personnelles au logement (APL) sont **réduites de 5 euros mensuels** pour **6,5 millions de ménages** à compter du 1<sup>er</sup> octobre, et pourront à l'avenir voir leur montant diminué par simple arrêté, selon des textes parus au Journal officiel (J.O).

Un deuxième arrêté pris le même jour, **revalorise ces prestations de 0,75%**, soit l'évolution annuelle de l'indice de référence des loyers (IRL), également à compter du 1<sup>er</sup> octobre, et **fixe à 10 euros leur montant minimum** contre **15 euros auparavant**.

La **Cnaf** (Caisse Nationale des Allocations Familiales) dont le président du conseil d'administration Jean-Louis Deroussen avait dénoncé, le 25 juillet, une "mesure brutale et injuste" frappant "les plus faibles, les plus démunis", a émis un avis défavorable contre ces textes, tout comme le Conseil national de l'habitat (CNH).

**Deuxième épisode : faire baisser les loyers dans le secteur social de 50 ou 60 €.**

La CNL pourrait se réjouir de la baisse du loyer car ils sont trop élevés, y compris dans le secteur social et notamment dans les nouvelles constructions. Cependant, les locataires seraient les grands perdants puisque la remise en cause de l'équilibre financier du logement social aurait nécessairement un impact très négatif sur la qualité du parc (entretien et réhabilitation), comme sur le service de proximité aux habitants, essentiel au vivre ensemble. Déjà que les locataires ont du mal à se faire entendre des bailleurs pour obtenir des travaux avec cette mesure ils auront un bon prétexte pour ne pas entretenir le patrimoine. **Faire des économies budgétaires sur le seul parc Hlm et ses locataires apparaît comme scandaleux** quand on sait que les aides publiques au logement sont, pour plus de la moitié, tournées vers le parc privé.

Dans le parc social, les loyers sont plafonnés et le niveau des loyers y est très inférieur à celui pratiqué dans le parc privé en Ile-de-France : le loyer moyen y est de 6,7 €/m<sup>2</sup>, contre 17,4 €/m<sup>2</sup> dans le privé.

La réalité des chiffres est là pour le démontrer : le secteur privé a bénéficié de 10.6 Milliards € d'aides à la production contre 8.9 Milliards € au secteur hlm.

Concernant les aides aux logements, sur les 18 milliards € d'APL versées, le secteur privé a reçu 10 milliards € contre 8 Milliards € au secteur hlm.

**Avec le collectif « Vive l'APL ! », la CNL exige l'abandon du projet de baisse de 60 euros des APL en HLM :** En faisant main basse sur une part des loyers des HLM, le gouvernement menace le bon entretien des logements, la réhabilitation thermique, la production de nouveaux HLM, l'encadrement humain et les missions sociales des HLM.

## **Pas d'économies sur le dos des locataires !**